**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 DECEMBRE 2022**

Présent : Douin Y, Hakin L, Boniver J, Ceulemans R, Meyers L, Croes D, Vincent JM, Rousch H, Junius C, Maurage D.

1. **Conseil national du 17 décembre** :

Le Conseil se réunira le samedi 17 décembre pour discuter les différents points à l’ordre du jour qui concernent des modifications de règlement qui seront votées lors du Conseil National du mois de février.

Lors de la réunion, les différentes modifications pourront être amendées. De nouvelles propositions ne pourront pas être mises sur la table lors de cette réunion. Ce sera uniquement sur les textes initiaux ou amendés que le conseil sera tenu de voter lors de la réunion de février.

Deux points plus importants feront l’objet des discussions, à savoir :

1. Le retour à l’interclubs tel qu’il était d’application lors de la saison 2021-2022 avec donc la suppression de la règle qui veut que c’est le troisième joueur effectif lors de la rencontre qui est pris en considération pour la composition de l’équipe et qui conditionne la composition de ou des équipes inférieures.
2. La suppression des listes de forces par le remplacement de noyaux par équipe.
3. **Championnats provinciaux** :

* La catégorie 17/21 est remplacée par la catégorie -19 ans.
* Le programme ne permet pas un paramétrage qui correspond aux critères des séries et notamment aussi de bloquer les joueurs hors province.
* Voici le rappel du mode de qualification pour les championnats de Belgique mis en place depuis la création des championnats de l’Aile Francophone.

Au niveau des jeunes :

1. Dans les catégories jeunes, il y a 5 qualifiés par catégorie (le vainqueur du critérium et les 4 premiers des championnats provinciaux). En cas de double qualification, les repêchés sont pris dans la réserve du critérium provincial

Pour toutes les catégories de doubles, il y a 4 paires qualifiées via les championnats provinciaux.

1. Dans les catégories seniors, pour les séries E, D et C, c’est le vainqueur du critérium et le vainqueur du championnat provincial (donc 2 qualifiés). Si le vainqueur du critérium et du championnat provincial est le même, le repêché est pris dans la réserve du critérium provincial (soit le second).

Pour la série B, le vainqueur du critérium est qualifié et les trois premiers du championnat provincial. En cas de double qualification, les repêchés sont pris dans la réserve du critérium provincial.

Les championnats de l’Aile Francophone permettent d’avoir 6 qualifiés supplémentaires pour les séries E, D, C et de 8 qualifiés pour les séries B.

1. Pour les dames il y a une qualifiée par le critérium et 1 qualifiée par le championnat provincial. Si la vainqueure du critérium et du championnat provincial est la même, la repêchée est prise dans la réserve du critérium provincial (soit la seconde).
2. Pour les vétérans, il y aura 5 qualifiés dans toutes les catégories, soit le vainqueur du critérium provincial et les 4 premiers du championnat provincial. En cas de double qualification, les repêchés sont pris dans la réserve du critérium provincial.

Pour les championnats provinciaux, il y a un manque d’arbitres officiels.

1. **Interclubs** :

Il est possible de faire un bilan à mi-saison.

Il y a plus de forfaits partiels depuis un certain temps mais qui ne semblent pas être dû à la nouvelle règle mise en place.

Il y a de plus en plus de difficulté de disponibilité de salle pour les clubs. Les modifications de locaux sont donc de plus en plus fréquentes.

On constate aussi la perte de joueurs réguliers qui est compensée par l’affiliation de nouveaux joueurs (principalement des jeunes).

1. **Sport féminin**:

* La Ministre des Sports insiste sur le développement du sport féminin à travers les différentes fédérations et le tennis de table est donc également concerné.
* L’Aile Francophone a discuté du sujet et a demandé aux différentes provinces de trouver des pistes afin de développer et fidéliser les dames.

Le Comité Provincial s’est penché sur le sujet et de sa réflexion a décidé de mettre des choses en place.

Une piste évoquée est la création d’une troisième provinciale et de passer à 6 le nombre de dames sur la liste des forces avant de devoir inscrire obligatoirement une équipe dames. Cette piste a été momentanément mise à l’écart.

Nous pensons qu’il faut trouver des clubs partenaires afin de mettre en place :

* Une activité par mois ouverte à toutes les dames, qu’elles soient jeunes ou moins jeunes, qu’elles soient affiliées ou pas. Cette activité sous la responsabilité du Comité Provincial avec si possible un encadrement de monitrices diplômées.
* Organiser un tournoi au féminin à l’instar de ce qui se fait au niveau de l’Aile Francophone
* Organiser une journée du ping féminin.

Des idées d’autres provinces pourraient également convenir à notre province et mise en place.

1. **Divers** :

* L’Aftt va développer l’E-ping
* La commission des jeunes participera à la compétition organisée par le Grand-Est. 11 joueurs participeront à cette compétition et seront pris en charge du début à la fin.
* Les masters se succèdent à la satisfaction générale des organisateurs et des participants.
* La coupe de la province entre dans le second tour. Quelques incompréhensions quant à la composition des équipes et aux retours des résultats ont été rencontrées lors du premier tour sans avoir d’incidence sur la compétition.